

Maurice FELIX
Ancien déporté Mauthausen
Matricule 28044
Avril 1943 – Mai 1945

Extrait de l'itinéraire de vie de mon père, ouvrage intitulé « Dans les Steppes de l'Asie Centrale » terminé en novembre 2021. Cet extrait est destiné à Madame Florence ROUMEGUERE (Fondation de la France Libre, Délégation du Havre) dans le cadre de ses recherches sur les résistants du Havre et de ses environs.

Avant-propos

Je me souviens de quelques récits que mon père me racontait à propos de son arrestation à Sainte-Adresse et des coups de schlague reçus pendant sa déportation. J'avais en tête le nom de MAUTHAUSEN, bien moins celui de LOIBL-PASS.

Enfant, je me souviens des nuits où il hurlait. Peut-être revivait-il son arrestation ou bien les maltraitances infligées par ses Kapos. C'était un son qui sortait des tripes, rien d'humain.

Mon père décèdera à l'âge de 61 ans, au cours d'un séjour à l'hôpital général du Havre. Son état de santé était très dégradé. Les mauvais traitements subis durant les 27 mois de déportation et leurs séquelles ne sont pas étrangers à cette mort prématurée. Il emportait avec lui ses souvenirs et ses secrets.

Vers les années 1990, j'ai eu l'occasion de lire « LE TUNNEL » écrit par André LACAZE, ancien déporté du LOIBL-PASS. Ce roman rédigé avec beaucoup d'émotion et d'humour, raconte le calvaire des déportés dans ce camp perché sur les monts KARAWANKEN travaillant au percement du tunnel entre l'Autriche et la Slovénie (à l'époque, la Yougoslavie).

Cette lecture a été le déclic. J'eus envie d'en savoir davantage, de connaître ce qu'avait vécu mon père pendant sa déportation. Dans ses papiers, j'ai retrouvé quelques écrits sur son arrestation, les causes, la libération du camp du LOIBL-PASS et son accompagnement auprès des militaires britanniques pour rechercher ses tortionnaires. Je me suis également intéressée à son parcours professionnel au sein de la Compagnie Générale Transatlantique et à son retour à Sainte-Adresse avec son épouse et son fils.

Katia ESPINOSA FELIX
Le Havre, 18 Mai 2022

Mon père, Maurice Jack Henri Louis FELIX est né le 9 janvier 1909 à Beuzeville, petite commune de l'Eure, à proximité de Pont-Audemer, fief de sa famille maternelle. Il est le 5^e enfant de la fratrie. Ses parents tenaient une épicerie à Beuzeville. La famille s'installera au Havre juste avant la première guerre mondiale rue Mare, quartier de la côte Morisse (rebaptisée en 1938 rue Belain-d'Esnambuc) puis en 1927 à Sainte-Adresse, 9 rue du Carrousel.

Maurice obtient le certificat d'Etudes Primaires à l'Ecole de Garçons rue Emile Zola au Havre et part ensuite en pension d'abord à Yvetot puis à Goderville et termine sa scolarité en juillet 1925 avec le BEPS en poche. Il est âgé de 16 ans. L'année suivante, il part à Carlsbad en Tchécoslovaquie pour apprendre la langue allemande. En 1928 il part pour l'Angleterre et en 1929 en Espagne. A ses différents retours au Havre, Maurice travaillait avec son père à la société des timbres-primés du commerce havrais.

De la classe « 1929 » et sursitaire, Maurice effectue son service militaire au 34^e régiment d'aviation à la base aérienne de Reims, à partir du 15 octobre 1930¹. Son signalement est le suivant : cheveux bruns dorés, yeux gris bleus, front haut, nez fort, visage ovale et mesure 1m 71.

Au retour de son service militaire en octobre 1931, Maurice travaille « *aux timbres primés* » jusqu'au 1932. Je n'ai pas d'informations concernant les années 1933 et 1934, à part une période d'exercices militaires à la base aérienne du Bourget-Dugny du 2 au 22 octobre 1933.

En mai 1935, Maurice est embauché à la Compagnie Générale Transatlantique, compagnie de navigation française la plus importante du pays. Nommée aussi la « French Line » ou la « Transat ». Le 20 mai, Maurice embarque à bord du « Lafayette » comme téléphoniste au départ du Havre vers le Spitzberg. Après ce voyage de sept mois, deux autres traversées suivront, sur ce même bateau : du 27 janvier au 30 avril et du 15 juin au 13 décembre 1936.

En 1937, c'est sur le « Champlain » que Maurice naviguera du 1^{er} février au 23 avril sur la ligne Le Havre/New-York, la ligne des deux mondes. La traversée suivante s'effectuera sur le « De Grasse » du 22 juin au 2 novembre 1937, toujours sur la ligne Le Havre/New-York.

En 1938, Maurice embarque au départ de Saint-Nazaire à bord du « Flandre » du 21 mai au 5 juillet. Ensuite, du 15 juillet au 5 août, sur le « Colombie » ligne Le Havre/Les Antilles. Le dernier voyage de l'année 1938 se fera sur « l'Ile-de-France » du 10 septembre au 19 octobre, ligne Le Havre/New-York.

Durant l'année 1939, Maurice naviguera plusieurs fois sur le « Bretagne ». Il fera partie du convoi du 7 août 1939 au départ de Saint-Nazaire². Une période militaire du 10 au 17 juillet 1939 est notée sur son relevé de carrière de la marine marchande.

¹ Maurice (Jack) Fiche matricule n° 1685, source AD76

² Vérification faite sur la liste de l'équipage du S/S Bretagne, Archives de la French Line, Le Havre.

L'invasion de la Pologne par l'Allemagne, le 1^{er} septembre 1939, déclenche la seconde guerre mondiale. Le 7 septembre, l'Union soviétique envahit la Pologne par l'Est. Après la défaite polonaise début octobre 1939, l'Allemagne nazie et l'Union soviétique divise le pays conformément à un accord secret conclut dans le cadre du Pacte de non-agression germano-soviétique. Le 3 septembre, le Royaume-Uni et la France déclarent la guerre à l'Allemagne nazie.

Les grands paquebots « Normandie » et « Ile-de-France » sont provisoirement désarmés dans le port de New-York. Durant les premières semaines des hostilités, tout trafic passager a pratiquement cessé sur la French Line. Cependant, la Compagnie Générale Transatlantique continue son trafic sur les lignes des Antilles afin d'assurer les rotations Angleterre / La Jamaïque pour le transport de matériel bien qu'existe le danger sous-marin allemand. C'est ainsi que le paquebot s/s « Bretagne » allant des Antilles, Kingston (Jamaïque), en convoi, vers la Grande-Bretagne, est torpillé le 14 octobre par le sous-marin allemand, l'U-45 au large des côtes d'Irlande. Voici le rapport de mer, traversée retour du Capitaine JONCOURS, fait à Plymouth le 16 octobre 1939³.

« Je suis parti de Kingston (Jamaïque) ayant à bord 124 passagers, la poste et 600 tonnes de marchandises, le 29 septembre à 5 h 55, en convoi anglais avec quatre navires dont le « Lochavon », Commodore, le « Karamera », Vice-Commodore, l'« Oregon » et le « Kaipara ».

Navire en parfait état de navigabilité, rôles spéciaux de navigation et de sécurité établis et adaptés aux circonstances actuelles embarcations brassées et saisies en dehors à la hauteur du sundeck prêtes à être amenées.

Suivi le convoi en se conformant aux instructions du Commodore, navigation en zigzags pendant le jour et la nuit par clair de lune

Nous avons été escortés pendant toute la journée du 29 septembre, puis sommes partis seuls pour un point de rendez-vous où nous devons trouver une deuxième escorte le 14 à l'aube.

Le 1^{er} octobre, le « Kaipara » quitte le convoi et part dans le Nord.

Le 14 octobre vers 5 h 30 G.M.T. l'« Orégon » sort brusquement du convoi, le « Commodore » se laisse distancer rapidement et l'« Oregon » quelques instants plus tard reprend lentement son poste.

A 5 h 40 je reçois le S.O.S. du LOCHAVON qui venait d'être torpillé. Augmente l'allure immédiatement, le Vice-Commodore qui avait agi de même, prend rapidement de l'avance.

Vers 5 h 30 il faisait encore nuit, nous apercevons un sillage suspect par le travers de l'« Orégon » qui se trouvait environ à un mille en arrière.

Commençons immédiatement les zigzags et par précaution faisons réveiller passagers et équipage.

Vers 6 h le second capitaine et moi-même apercevons nettement le sous-marin. Envoyons aussitôt le signal d'alerte par radio et donnons à bord le signal d'alarme aux klaxons, forçons l'allure au maximum, nous tournions près de 100 tours et tenions toujours le sous-marin à peu près à la même distance.

Quelques instants plus tard vers 6 h 15 un coup de canon nous atteint dans l'AR de la deuxième cheminée. Stoppons immédiatement.

³ Rapport extrait des Archives de la French Line. Le Havre.

Un deuxième coup atteint notre poste de T.S.F. puis successivement nous sommes touchés deux fois sur le côté bd du navire dans le compartiment machines, dynamo atteinte.

Donnons le signal d'évacuation et le sous-marin se trouvant franchement par babord, ordre fut donné aux armements de Bd de passer dans les canots symétriques de Td.

Quelques autres coups de canon atteignent successivement notre mat avant et nos embarcations 4 et 6, tuant net le matelot NICOL Joseph.

Vers 6 h 25 une première torpille lancée passe sur notre arrière et quelques minutes plus tard une seconde nous atteint par le travers de la cale 2 à Bd.

Les canots de Td étaient tous à l'eau, y compris la vedette et quelques-uns déjà débordés.

Le navire prit une gîte de 10 degrés environ immédiatement après l'explosion de la torpille.

Le sous-marin s'éloignant à toute vitesse vers le « Karamera » le second capitaine fait amener et armer les canots 10 et 12 pour soulager les embarcations de Td.

Vers 6 h 40 routes les embarcations avaient débordé sauf le canot 14 sous palands.

Faisons amener ce dernier pour prendre les quelques passagers et officiers qui restaient à bord.

Deux blessés graves restaient à Tb que nous ne pouvions transporter à cause de la gîte qui s'accroissait constamment.

Nous faisons déborder le canot 14 avec l'ordre de venir accoster Td.

A ce moment le navire prend brusquement une gîte inquiétante (25 degrés environ)

Nous décidons de faire basculer à l'eau deux radeaux disposés par le travers de la cale 3 sur lesquels, élingués, nous descendons nos deux blessés.

N'ayant plus personne à bord nous débarquons le Chef mécanicien, le Docteur, le Second capitaine et moi sur les deux radeaux en question. Nous repêchons deux hommes tombés à l'eau restés accrochés aux cordes à nœuds, et, ne pouvant déborder du bord, l'embarcation 14 vint nous chercher.

Nous sommes restés autour et à bonne distance du « Bretagne » qui pouvait avoir 25 degrés de gîte environ vers 13 h. Nous fûmes recueillis par deux destroyers qui avaient reçu notre signal d'alerte.

Le « Limoges » prit cinq canots soit 217 passagers et le « Ilex » quatre canots avec 124 personnes.

Nous avions en tout 348 personnes à bord, sept sont disparues, dont deux passagers et cinq membres du personnel, tués par les éclats d'obus ou noyés.

Dix-huit blessés furent hospitalisés à Plymouth dès notre arrivée.

Les destroyers après nous avoir pris à bord, allèrent recueillir l'équipage du « Lochavon » qui se trouvait dans l'ouest. Vers 15 h. G.M.T. nous repassons en vue du « Bretagne » qui paraissait avoir conservé la même gîte soit 25 à 30 degrés.

Je me réserve le droit d'amplifier ce rapport si besoin est.

Fait à Plymouth le 16 octobre 1939

Le capitaine s. Joncours. »



1 – Sur le navire « Le Bretagne » Mars 1939, Maurice (30 ans) avec le matelot CALIER

Après ce naufrage, Maurice est rapatrié au Havre fin octobre, et sera mobilisé à partir du 9 novembre 1939. Il rejoint le bataillon de l'air à Chartres en janvier 1940 puis sera affecté à l'école de pilotage d'Evreux. Sera démobilisé en Août 1940.

En septembre 1940, une partie de la propriété du 9 rue du Carrousel (la maison des Gardes) est réquisitionnée par l'Armée Allemande : dix-huit soldats y vivent⁴. En octobre, est créée une zone côtière interdite tout le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Il faut un cachet spécial sur la carte d'identité pour entrer, sortir de cette zone et y circuler. Les abords directs du rivage sont interdits⁵. Maurice possède une carte d'Identité délivrée en septembre 1940 par la Mairie de Sainte-Adresse et validée en décembre 1941 par les autorités allemandes.

⁴ Questionnaire relatif aux immeubles occupés en totalité par l'Armée Allemande, dossier rempli par Maurice (Jack) le 29/12/1942, Copie archivée à la Mairie de Sainte-Adresse.

⁵ *Ville de Sainte-Adresse*, Maury Imprimeur, 1997, 141 pages (p.65)

SIGNALEMENT	
Taille : 1 m.72	Nez Dos base
Cheveux : Chatains foncés	Dimensions :
Moustache :	Forme du visage : ovale
Yeux : Gris	Taïnt : mat
Signes particuliers :	légère cicatrice au front
Empreinte digitale	Titulaire :
Vu pour légalisation 4 SEPT 1940 Maire de Sainte-Adresse M. Maurice Elip M. Bouyer ADJ	

MP MARCEL ETAIX - LE HAVRE

2 - Verso de la Carte d'Identité de Maurice, validée par les autorités Allemandes pour circuler en zone surveillée.

Les Allemands réquisitionnent les habitants masculins, majeurs, de Sainte-Adresse pour assurer la garde des réseaux téléphoniques de l'Armée allemande. C'est ainsi que Maurice effectue le 24 avril 1941 de 21 heures à 2 heures du matin et le 8 mai de 2 heures à 7 heures au poste n° 1 situé Route du Cap compris entre la Maison Blanche et l'entrée de la Batterie de la Hève. Ces convocations sont envoyées par la Mairie de Sainte-Adresse et mettent en garde le destinataire de se conformer strictement aux prescriptions, à savoir :

« Vous devez aller et venir sur le parcours ci-dessus indiqué. Des officiers de l'Armée allemande exerceront, de nuit, des contrôles pour vérifier si les personnes convoquées, et dont ils ont les noms par devers eux, sont bien présentes à leur poste.

Vous devez porter autour du bras un brassard blanc ou un mouchoir blanc et, un laissez-passer, visé par la Standortkommandantur, vous sera délivré par la Mairie.

J'attire tout spécialement votre attention sur le fait que toute négligence intentionnelle apportée à la tâche de surveillance qui vous est confiée est punie de mort, conformément aux prescriptions du Militaerbefeldshaber en France du 10 octobre 1940 ; la négligence proprement dite est punie de prison ou de la peine de réclusion.

Des sanctions plus graves pouvant être appliquées si cette garde n'était pas strictement observée ; je compte que vous assurerez votre service avec toute l'attention désirable.

Le Maire de Sainte-Adresse »

Il se peut qu'il y ait eu d'autres gardes. Je ne relate que les faits dont j'ai connaissance par des documents.

Nous n'avons pas d'informations sur la manière de vivre de la famille FELIX, qui se compose de Louise FELIX, veuve, âgée de 70 ans, Yvonne 43 ans (sœur aînée) et Maurice 32 ans.

Maurice a cessé momentanément son activité à la Transat, la flotte est réquisitionnée par la Direction des Transports Maritimes et la moitié des navires sont perdus. Sur sa carte d'identité, validée par les autorités allemandes, sa profession est représentant. Sur un document de 1942, il est clerc de notaire. C'est cette dernière profession qui est reprise sur le site des anciens déportés de Mauthausen.org

Période Février 1943 à Mai 1945

En me souvenant du bref récit que mon père m'avait fait de son arrestation, voici ce qu'il aurait pu écrire :

Vendredi 26 février 1943, en pleine période de couvre-feu

« Le réveil sonne violemment. Mais quel jour sommes-nous ? J'ouvre les yeux, il fait encore nuit. La sonnerie redouble de plus belle. Des coups retentissent, des voix allemandes hurlent. Suis-je dans un cauchemar ? Non, je ne reconnais pas la sonnerie du réveil. J'entends bien des coups à la porte d'entrée. Je me lève, mets rapidement ma robe de chambre. Ma mère et ma sœur se sont levées aussi. Je jette un coup d'œil par la fenêtre : une traction noire est garée juste devant notre maison. Des hommes sont en faction. Je reconnais l'uniforme de la Gestapo. Je descends ouvrir la porte, un homme de la Gestapo hurle en me bousculant : Maurice FELIX ?

Le temps de m'habiller, me voici dehors escorté par la police allemande, serrant sous le bras, une couverture qu'on m'avait conseillé d'emporter. Lorsque l'on me pousse dans la voiture sans ménagement, je ressens une sourde angoisse m'envahir me crispant la gorge d'une crainte indéfinissable. Je tourne la tête et regarde les « Châtaigniers »⁶ et rencontre le regard de ma mère, derrière le bow-window. Un regard plein d'incompréhension et déjà plein d'inquiétude. »

Mis au secret dès son arrivée à la prison du Havre, quartier Danton, pendant cinq jours, puis transféré à Rouen, mon père apprenait pendant ce voyage qu'il avait été arrêté ainsi que deux autres proches voisins de Sainte-Adresse, à la suite d'une dénonciation. Les deux personnes arrêtées étaient Messieurs SIMON et REBEUF.

Mercredi 3 mars 1943⁷

« Dans le train qui m'emmenait vers Rouen, un grand s/off de la Gestapo, de ceux venus m'arrêter chez ma Mère, m'entreprit, sans doute pour recueillir quelques renseignements. Il m'assura avoir fait tout son possible pour me faire sortir de prison, mais désespérait d'obtenir un résultat favorable. Il mit au compte de compatriotes malfaisants, la dénonciation dont j'étais victime. Je ne pus m'empêcher de lui répondre que j'en étais persuadé et que je haïssais ainsi certains français. "Pourtant vous êtes français", me répliqua t'il... J'eus la maladresse de rétorquer... "Pour le moment, étant donné ce qui se passe dans mon pays, je préfère déclarer Normand... ceux-là qui seuls débarquèrent en Angleterre et resteront les seuls". Après cette réponse un peu vive... je pris trop tard la décision d'être plus calme et de ne point parler... J'observais les autres...

Un des co-détenus, pauvre type travaillant pour l'occupant à la Brasserie Paillette, donnait son adresse à cet homme de la Gestapo, lui demandant même d'aller voir sa

⁶ Nom de la maison du 9 rue du Carrousel.

⁷ Maurice FELIX, Manuscrit intitulé « Arrestation » Témoignages de Mauthausen.

femme, caissière au Havre, chez Boka !!! Naïveté ou bas calcul dans l'espoir d'une mesure préférentielle.

Lorsque nous allions aux W.C., soit un gendarme, soit un Gestapo nous accompagnait. Il n'est pas douteux que des idées d'évasion nous trottaient par la tête. Aucune ombre de possibilité nous fut laissée et notre voyage jusqu'à Rouen s'effectua selon le désir de nos gardiens...

Beaucoup d'entre nous parlèrent trop. Réaction excusable après l'intolérable secret, auquel nous avons été tous soumis durant un laps de temps plus ou moins long.

A Rouen, nous attendaient une vingtaine d'officiers, s/off et hommes de la Gestapo et gendarmerie... Nous ne sortîmes de nos compartiments qu'après la foule des voyageurs fut complètement écoulée... Il m'était horriblement pénible de traverser cette gare, ces quais, ce hall où quelques jours plus tôt je circulais librement. Notre petite colonne : 30 détenus encadrés par exactement 34 allemands, mitrailleuse au poing, descendit la rue Jeanne d'Arc... Heureusement, il ne devait être guère plus de 8 heures. Cette artère principale de Rouen n'était encore pas trop fréquentée, car hirsute, avec une barbe de six jours, un imperméable sale et fripé, une couverture noire aux quatre coins, je devais vraiment ressembler à un vagabond... Je baissais la tête, au milieu de mon rang. Toutefois, notre triste défilé croisa deux jeunes havraises, se hâtant vers la gare, pour prendre sans doute le train de 8 heures ... ? pour Le Havre. J'évitais leur regard, mais je suis certain d'avoir été vu... et sans doute était-ce mieux ainsi, ma famille sera avisée.

Arrivée Palais de Justice... s/off brutaux. Appel : à nouveau dépôt de nos affaires et papiers personnels. On nous jette gamelle, couverture... par groupe de trois, on nous fait entrer dans des cellules aux portes bordées d'immenses verrous ! La certitude de n'être pas seul m'a déjà rasséréneré... Toutefois mes deux compagnons ne sont pas du tout ceux avec lesquels j'aurais choisi d'être... Ma joie est vraiment très grande, lorsque l'ouverture de la porte de la dernière cellule me permet de voir, onze détenus dans la cellule qui nous était affectée. Un homme charmant, Mr ... Rouennais, nous accueille les mains tendues, avec des paroles de bienvenue et de réconfort. Je remarquais quelques figures vraiment sympathiques. Les trois lits et places libres nous furent désignés et on procéda à notre installation. Quelle joie de pouvoir parler librement, de se confier. Outre Mr ... qui était le plus ancien arrêté, il y avait un chef de service de la S.N.C.F. Nord, un sous-directeur d'une importante maison de Transit, un contrôleur de, un capitaine de la marine marchande hollandaise, deux belges et quelques autres impliqués dans une affaire très importante de vol. Un tchèue. Un cafetier...

Notre cellule, environ huit mètres sur cinq était voûtée, sombre, sans air. Du côté de l'extérieur, elle était coupée au quart de sa longueur par une grille aux puissants barreaux carrés. Au moins deux mètres nous séparaient de la fenêtre grillagée aux carreaux obscurcis et qui n'étaient ouverte que 20 minutes tous les matins par une porte. Cet espace, communiquait avec celui des cellules voisines. Parfois le dimanche, des Allemands accompagnaient de ??? et assistantes venues se faire des gorges chaudes au détriment de ces esclaves français... évidemment dans le fond sombre de ces caves, nous devons avoir l'air de bandits... Je fis cette constatation plus tard, d'abord grisé par la joie de n'être plus seul...

La nourriture s'avéra un peu plus substantielle et moins infecte qu'au Havre... Toutefois les colis qui nous furent remis fondirent sous nos dents d'affamés. Lit allemand à deux étages, paille, couverture, chauffage style central intensif. En résumé, j'entrevis l'avenir presque avec optimisme. Ne plus souffrir d'isolement, de froid, de manque de sommeil... En outre, tous les camarades présents étaient en instance d'instruction. Je croyais donc pouvoir être interrogé.

Les journées se passaient ainsi : lever vers 5.30 ou 6 heures, faire les lits au carré, dix minutes aux lavabos, par groupe correspondant aux cellules, balayage, vidage de la tinette (corvée recherchée car elle permettait d'échanger quelques mots avec les occupants d'autres cellules, appel, ersatz de café 1/2 litre. Vers 10 heures, nous avions 10 à 15 trop courtes minutes de marche dans une courette intérieure... espace très limité, horizon, fenêtres grillagées et souvent obturées par des plans inclinés dirigés vers le ciel... (je n'ai jamais su le nom de ces plans). Cette "promenade" assez vive, les mains derrière le dos, me fit immédiatement penser au dessin de l'Oncle Henri se rapportant à la même sorte de promenade qu'il effectuait dans la cour de la prison de Colmar, lors de sa détention pour des motifs semblables à ceux qui nous valaient d'être là... patriotisme, résistance, vellétés de libération... Après cet exercice, pour moi le meilleur moment de la journée, nous réintégrons la cellule sombre (lumière artificielle), surchauffée, malsaine... bavardages... A midi, distribution d'un litre de soupe aux rutas... sieste sur le lit, autorisée de 12 à 14 heures... Ensuite, l'après-midi s'éternisait... Dormir sur un coin de table, jouer à quelques jeux que nous avons fabriqués avec du carton passé en fraude, du cirage et de la pâte dentifrice (domino, etc.) mais il fallait faire la garde au regard du juda... Pas de papier, de crayon, de livres, de nouvelles. L'oisiveté complète. Les jeux nous lassaient, nous arrivions très vite à connaître par cœur nos histoires respectives... Alors il ne restait qu'à penser intensément à nos familles, à tous ceux que nous souhaitions si fort revoir bientôt. Vers 17 heures, nous touchions environ 300 grammes de pain avec une rondelle de saucisson ou un peu de miel, etc. et 1/2 litre d'ersatz de café non sucré bien entendu. A 18 heures : appel. Coucher et extinction des feux à 19 heures. Silence... Nous n'avions pas sommeil, mais il était interdit de bavarder... Les jours passaient... J'espérais toujours être interrogé... Quelques-uns de mes collègues furent appelés... parfois en pleine nuit... Les interrogatoires étaient longs, diaboliquement menés, agrémentés de torture... J'ai vu des camarades revenir parfois horriblement meurtris et mutilés.

Des affaires importantes étaient en cours d'instruction et les différents inculpés étaient soigneusement répartis dans différentes cellules... Toutefois, avec d'innombrables précautions, ils arrivaient à communiquer entre eux, ceci en vue surtout de faire concorder leurs déclarations.

Nous sentions vivre près de nous la population civile... A moins de 300 mètres, un de mes cousins avait son bureau, une de mes tantes vivait très près également, j'ai beaucoup de famille et d'amis à Rouen... Si l'un de mes beaux-frères avait voulu intervenir, j'aurais pu au moins obtenir la faveur d'une entrevue avec quelques-uns des miens. Ma Chère Vieille Maman et ma Sœur aînée sont venues du Havre à Rouen, pour me voir, cela leur fut refusé... J'ai beaucoup souffert, non tant pour moi, mais surtout de la peine immense que Maman Chérie a dû ressentir. Je me figurais ses larmes, sa tristesse, son abominable retour. Et cela me fut et m'est toujours intolérable. Toutes deux se sont rendues à la Gestapo, Tour Jeanne d'Arc pour obtenir l'autorisation de me voir et devaient revenir le mercredi 10 mars.

Mardi 9 mars : les interrogations continuent... toujours rien pour certains d'entre nous... Allées et venues de prisonniers. Bombardement d'un quartier assez éloigné... Le soir, on réunit une partie des détenus venus du Havre et quelques autres de Pont-Audemer, Elbeuf, etc. Je sais qu'aucun n'a été interrogé, n'est l'objet d'accusation définie... On nous appelle, compte à plusieurs reprises, aligne... Des ordres sont donnés pour que nous soyons prêts demain matin à 4 heures... Nous avons pu juste comprendre ces instructions... Beaucoup d'entre nous sont fort inquiets... Exécution... Personnellement je ne pense qu'à un départ

pour un camp de concentration et l'Allemagne. L'avenir est assez sombre ainsi... Et ma Mère et ma Sœur qui doivent revenir demain...

La nuit est mauvaise, on amène continuellement de nouveaux raflés dans les cellules, il faut coucher sur les tables...

Mercredi 10 mars : Vers 3 heures, on réveille effectivement ceux d'entre nous réunis hier soir... Courte toilette, les affaires sont emballées rapidement dans les couvertures. Appel et réunion dans un couloir du Palais. On attend... des chefs... des ordres. Combien de fois, nous avons ainsi à rester à la disposition, aux ordres du moindre petit gradé allemand... Après deux heures ou plus d'attente, dans le froid, nous sommes embarqués dans des camionnettes... processus déjà connu : menaces de mort à la moindre tentative, lampes électriques, phares autos convergents, garde impressionnante, mitraillettes au point, etc. Montée de la rue Jeanne d'Arc... Gare rue Verte, débarquement toujours étroitement surveillé... gare déserte... quai... wagons à bestiaux⁸. »

Du 10 mars au 16 avril : plus d'un mois d'internement au camp de rassemblement de Compiègne.

Le 16 avril 1943, c'est le départ du plus grand convoi à destination de l'Allemagne, comptant 1.200 individus.

Comme le raconte Gaston CHARLET⁹ dans l'interview qu'il donne dans le Populaire du Centre et dont il envoie un exemplaire à mon père avec la dédicace suivante : « à Maurice Félix, compagnon des heures tristes du Loibl-Pass et de celles plus colorées et plus aimables du retour. Amicalement. G. Charlet. »

« Deux jours et deux nuits. Dans de mauvaises conditions, bien entendu. Wagons à bestiaux où l'on nous avait entassé et enfermé à double tour. Pas d'air, pas de lumière, pas de paille et surtout pas d'eau. Ajoutez à cela que les tentatives d'évasion avaient mis en furie les S.S. de l'escorte, qui tuèrent sur le ballast 7 ou 8 de nos camarades, et mitraillèrent certains wagons, dans se préoccuper davantage des blessés ou des morts, qui ne furent extraits qu'à l'arrivée.

Notre train est arrivé en gare de Mauthausen le 18 avril à 8 heures du matin. Peu auparavant, nous avons franchi le Danube. Il n'est bleu que dans la chanson. Notre martyr allait commencer... Le train à peine arrêté, les portes de nos wagons sont ouvertes avec fracas, et nous en sommes extraits à grand renfort de hurlements, d'aboiements de chiens et de coups de schlague. Les S.S. venus du camp, nous attendaient sur les quais, le fusil braqué et l'injure à la bouche. Nous avons fait les 7 kilomètres de la gare à la citadelle au pas de course, sous un soleil brûlant ; le rythme de notre marche était fonction des coups de crosse de fusil qu'on nous dispensait sans répit, comme aussi des crocs des chiens qui harcelaient les trainards. Notre convoi traversa la petite ville de MAUTHAUSEN. Nous avons suivi, pendant un certain temps, une route parallèle au Danube. Puis on nous fit brusquement obliquer à droite et nous voici à flanc de coteau. La marche est de plus en

⁸ Maurice FELIX, document manuscrit retrouvé dans le dossier Mauthausen, mis sous forme dactylographique sans modification.

⁹ Gaston CHARLET, *De retour des bagnes nazis* : interview publié dans le Populaire du Centre, du 19 juin à 24 juillet 1945, les Editions Ouvrières et Socialistes du Centre, 1945, 32 pages. Déporté de Mauthausen, Kommando du Loibl-Pass. Compagnon de misère de mon père.

plus pénible, car la montée est rude ; les commandements gutturaux retentissent plus nombreux et les coups redoublent.

C'est là où nous allons apercevoir les premiers forçats du grand Reich. Ils sont deux ou trois mille, occupés à des travaux de terrassements de part et d'autre de la route. Certains manient la pelle et la pioche ; d'autres remuent des blocs énormes de granit... Ils sont vêtus de la triste livrée à rayures bleues et blanches ; les têtes sont tondues sous le calot délavé ; les yeux sans vie dans la figure aux traits tirés.

Nous sommes effarés par ce spectacle. S'il n'y avait pas les brutes de l'escorte, ni les chiens, ni la fatigue qui nous accable, ni la soif qui depuis plus de 2 jours nous torture, nous pourrions penser à une vision de film à grand spectacle... Et puis, brusquement, au dernier tournant la citadelle nous apparut. »

Sur le plateau, se dresse une forteresse impressionnante, avec ses murs de granit, ses tours de guet avec meurtrières, ses chemins de ronde, son entrée imposante surmontée d'un grand aigle de bronze et de la croix gammée. Un silence de mort règne dans ce lieu alourdi par tout le poids de la terreur soudaine qui s'en dégage. Les S.S. avec leurs chiens guettent les nouveaux arrivés, prêts à distribuer à profusion, coups de pied et coups de poing à tous ces hommes qui ne seront bientôt que des numéros.

ACHT UND ZWANZIG TAUSEND VIER UND VIERZIG

A leur arrivée au camp de Mauthausen, les déportés du convoi du 18 avril sont mise en « karantaine » dans deux blocs isolés du reste du camp par des rangées de barbelés électrifiés. Premier jour de captivité au « Konzentration-Lager de Mauthausen » ou K.L.M.

Ainsi que le raconte Louis BALSAN¹⁰ : « Dans chacun de ses blocs, notre effectif était d'environ quatre cents. Les nuits étaient dantesques : on nous faisait coucher à coups de gourdin, « en sardine », à même le sol, serrés, tête bêche, les uns contre les autres. J'avais calculé que chacun d'entre nous occupait une surface d'environ 30 cm². Il était pratiquement impossible de fermer l'œil, et dans la journée, nous restions dehors, souvent par un froid glacial et une pluie pénétrante, à 700 ou 800 mètres d'altitude, vêtus simplement d'une chemise et d'un caleçon de bagnard, de quatre heures du matin à huit heures du soir... A ce régime, au bout de quinze jours, sur le millier de personnes qui étaient arrivées dans notre convoi, il y avait déjà deux cent cinquante morts. Souffrant notamment de pleurésies ou de phlegmons, on les amenait à l'infirmerie du camp, et on ne devait plus jamais les revoir vivants... Un nouveau convoi de Français de même importance que le nôtre était arrivé peu après nous. Un jour, on nous fit défiler un par un devant un médecin, et on choisit les trois cents plus vigoureux pour les envoyer en Kommando. J'en fus. Fraîchement habillés de nos uniformes rayés, nous redescendîmes à pied le chemin creux de Mauthausen, et on nous embarqua dans un train de marchandises. »

¹⁰ Louis BALSAN, *le ver luisant*, Gagnault Editeur, 1973. pp 53-56. Déporté de Mauthausen, Kommando du Loibl-Pass. Compagnon de misère de mon père.

Mon père est sur le départ faisant parti des trois cents détenus sélectionnés pour aller travailler dans un camp dont la destination est tenue secrète. Les portes des wagons à bestiaux se referment, les déportés doivent s'asseoir et se taire. Un jour, une nuit, un jour dans ce train. Direction finale TRZIC¹¹. Arrivés en en fin de journée à la gare de cette petite ville du territoire slovène, située au pied du versant sud des Karavanken, les déportés montent dans des camions qui les déposeront ensuite à l'entrée du nouveau camp. Dans les cris, sous les coups et la menace des armes, les détenus se mettent en rang et gagnent la place d'appel du Loibl-Pass Sud. Nous sommes le 3 mai 1943.

Le Reich a besoin de tous ses hommes, qu'ils soient jeunes ou vieux pour faire face à plusieurs fronts : à l'est, l'URSS résiste de plus en plus aux troupes d'Hitler, à l'ouest, les Etats-Unis sont entrés en guerre, le Royaume-Uni résiste aux bombardements et mobilise ses colonies sur divers fronts et la France occupée, organise sa résistance. La force de travail des déportés est vitale et sera une main-d'œuvre abondante et renouvelable. Dès janvier 1943, le Reich confie à la firme Universale Hoch-und Tiefgau AG le percement d'un tunnel dans le massif des Karawanken qui doit relier l'Autriche à la Slovénie pour avoir une ouverture sur les Balkans et l'Adriatique. La firme embauche des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers. Elle a, à sa disposition des détenus du camp de Mauthausen. La firme Universale commence le percement du tunnel et installe les bases du Camp Nord (versant autrichien) et du camp Sud (versant slovène). Ainsi sont créés les camps annexes du LOIBL-PASS, dont MAUTHAUSEN est le camp central.

Ces déportés du premier convoi de Mauthausen, allaient faire le terrassement du camp Sud des civils : déblayer le terrain en abattant les sapins, tracer les routes à flanc de montagnes, construire les baraquements, clôturer les zones avec du fil barbelé sous les coups de schlague, les coups de pieds et les injures ; une autre partie des déportés fera la navette, pendant deux mois, tous les jours en camion pour préparer le camp Nord, en déboisant la forêt et en construisant les campements. La partie autrichienne sera opérationnelle à partir d'octobre 1943. Les conditions de travail dans ce camp, encaissé dans les montagnes, parmi les sapins, seront extrêmement rudes en hiver.

La particularité du camp sud du LOIBL-PASS est qu'il se trouve en territoire slovène. La population civile est, dans sa majorité, hostile à l'occupant allemand et apporte son appui aux partisans. Elle manifeste aussi sa compassion à l'égard des déportés. Ceux-ci avaient beaucoup plus de facilités pour s'évader du côté slovène que du coté autrichien, avec la perspective encourageante, en cas de tentative d'évasion, d'être aidés par la population civile et surtout rapidement pris en charge par les partisans yougoslaves. Pour le camp nord, la population autrichienne de Carinthie très hostile aux déportés par la propagande du régime nazi, redouble en quelque sorte la surveillance et la répression des SS à l'encontre de la population concentrationnaire¹².

A LOIBL-PASS, mon père y restera vingt-cinq mois pendant lesquels avec ses camarades, ils perceront un tunnel routier de 2.500 mètres à travers la montagne à une altitude de 1.500 mètres, où les journées de travail en hiver sont très difficiles et glaciales et, en été, très longues et très chaudes dans des conditions inhumaines, qui

¹¹ TRZIC en yougoslave ou NEUMARKTL en allemand

¹² Christian TESSIER et Daphné DEDET, *Du Loibl-pass à la Brigade Liberté*, Préface de Michel FABREGUET, la clé du chemin, 2015, 256 pages.

dépassent l'entendement. Même si ces camps n'étaient pas voués à une extermination de masse, on y mourrait dans des conditions atroces. Et pas question de tomber malade, faute de quoi, renvoi vers Mauthausen ou bien direction le Revier (l'infirmerie) où le médecin Nazi, le Dr RAMSAUER « soignait » les malades avec une seringue de benzine. Le commandant du camp, WINKLER, avait son « bûcher ».



3 - Camp du LOIBL-PASS. Photographie dédiée au dos : "En souvenir d'un camarade de captivité et des mauvais jours" Signé par un déporté. Il s'agit ici du camp Sud (côté slovène)

En déchiffrant la signature du déporté au dos de cette photographie envoyée à mon père, j'ai retrouvé, en consultant la liste des déportés de Mauthausen, Kommando du Loibl-Pass¹³, le signataire. Il s'agit d'Edmond PIMPAUD, matricule 26735. Faisait partie du même convoi de Compiègne, puis de Mauthausen. Est arrivé à Loibl-Pass le 2 juin 1943. S'est évadé du camp le 17 septembre 1944 et a été rapatrié à Mulhouse le 16 mai 1945. Lors de son évasion, Edmond PIMPAUD a été recueilli par les partisans yougoslaves.

¹³ www.campmauthausen.org

Voici le récit de son évasion avec deux camarades français ¹⁴ :

« Ces trois déportés travaillent comme mineurs au camp Sud. Leur activité consiste à pelleter les gravats qui proviennent de l'élargissement du tunnel pour les mettre dans des wagonnets qui sont ensuite transportés en dehors du tunnel, sur le lieu de décharge. Leur projet d'évasion leur a été inspiré par la vision quotidienne de ce va-et-vient. L'idée consiste à choisir un wagonnet, de poser cinq gros rochers, un à chaque coin et un autre au milieu, puis à placer au-dessus des planches, faisant ainsi un double fond. Ensuite, il suffira de remplir le wagon de gravats et de se glisser dans l'espace laissé libre par la porte latérale. Mais qui fermera la paroi latérale quand tous seront à l'intérieur de la cache ? C'est par leur collectif de soutien et d'entraide clandestin dénommé « Front National de Résistance » qu'ils trouvent un déporté suffisamment sûr pour exécuter cette mission. Le conducteur de la locomotive, un jeune yougoslave de la firme de construction, mis dans la confiance, accepte d'ouvrir en premier le wagonnet que les déportés auront préalablement marqué d'une croix à la craie pour le rendre facilement repérable. Ensuite une fois dans la décharge, il s'agira de courir à découvert jusqu'à la forêt. Reste à définir la date. Là aussi, ils bénéficient de l'aide de quelques employés de la firme en contact avec les partisans. Tout est prêt, mais un incident imprévu survient la nuit de l'évasion. Le conducteur de la locomotive remarque que le SS chargé de vérifier les wagonnets, est particulièrement zélé et enfonce sa barre à mine très profondément dans les gravats. Il faut donc se résigner à reporter l'évasion à la nuit suivante. Le moment venu, les trois déportés observent le comportement du SS posté à la sortie. Ce dernier n'est pas aussi zélé que celui de la nuit précédente. Au début il fouille un wagon sur deux, puis à minuit, un sur trois. Les trois déportés décident de passer à l'action à 4 heures du matin... La vérification se passe sans problème, même si la tension est à son comble dans le double-fond. Le convoi se dirige doucement vers le lieu de décharge qui n'est pas particulièrement surveillé puisqu'aucun déporté ne travaille la nuit à cet endroit. Une fois sur place, le conducteur de la locomotive a du mal à ouvrir le wagonnet mais il parvient à libérer les trois déportés qui roulent jusqu'en bas de la décharge et prennent la fuite le plus vite possible. L'un des déportés qui a pratiqué l'alpinisme et sait se repérer en montagne, part en tête. Il repère le sentier qui mène au chemin. Reste à gravir la montagne et trouver le lieu de rendez-vous. Les SS ne se rendent réellement compte de l'évasion qu'au moment de repartir à la fin du travail, lorsque les déportés sont comptés. Les Kapos comptent et recomptent des dizaines de fois. Le compte ne tombe jamais juste. Les Kapos s'énervent et les SS s'impatientent. On finit par se résoudre à faire l'appel par matricule et il faut bien se rendre à l'évidence : il en manque trois. Tous les déportés sont ramenés au camp et se tiennent sur la place d'appel. Ils devront rester debout, sans bouger, pendant plusieurs heures sous la pluie glacée et sans rien manger de la journée. Après le retour dans les baraquements, les Kapos les frappent pour se venger de cette humiliation. La manière dont les déportés se sont évadés resta longtemps un mystère pour les SS. Pas de violence, pas d'agression. Le conducteur de la locomotive ne sera pas inquiété. Mais à partir de ce moment, les contrôles s'intensifient, les wagonnets seront scrupuleusement sondés et le conducteur de la locomotive est changé régulièrement. »

¹⁴ Christian TESSIER et Daphné DEDET, *Du Loibl-pass à la Brigade Liberté*, la clé du chemin, 2015, pp 98-103

D'autres évasions eurent lieu au camp Sud, comme ici trois « ruskis » qui pour fuir avaient laissé pour morts trois SS¹⁵. Les représailles furent terribles pour les déportés :

« Tout le monde comprit que Winkler et ses hommes revenaient bredouilles. Passant devant leur baraquement sans s'y arrêter, ils arrivaient toujours au pas sur l'Appelplatz..

Un seul cri, Alle raus, lancé d'une voix rageuse par le Kommandant lui-même, fit exploser les blocks et, en un rien de temps, le camp au complet (500 détenus du Sud) se retrouva formé en carré, plus vite et mieux aligné qu'il ne l'avait jamais été. Le plus rigide garde-à-vous qu'on puisse imaginer, fesses serrées, spontanément.

Déployés d'un bout à l'autre de la place d'appel, les trente volontaires de Winkler, le mousqueton dirigé sur le premier rang de bagnards, semblaient n'attendre qu'un ordre pour laisser partir la purée. La peur à cet instant était telle que si cela avait été permis neuf gars sur dix seraient partis dans les pommes, comme de vulgaires home-guards, pour ne pas vivre ce qui allait suivre.

- Vous êtes tous des assassins, lança le kommandant la bave aux lèvres.

Ce n'était pas un ordre, mais il fut pris pour tel par le doyen qui d'un imperceptible mouvement de paupières fit signe à ses collègues chefs de block et Arbeitskapos qu'ils pouvaient y aller, et même y aller très fort... La rage avec laquelle les gibiers de potence attaquèrent, à la savate et à la schlague, homme par homme, rang après rang, les dédouanait d'avance : jamais le kommandant, après une telle réaction instinctive de solidarité teutonnes, n'aurait le cœur à leur chercher des poux dans la tête au cours de l'inévitable enquête à venir.

La bastonnade, à laquelle les SS s'étaient joints en faisant tournoyer les crosses de leurs fusils au hasard des rangées, durait bientôt une heure, et était en train de dépasser en violence celle des corridas de juillet quand la voix de châtré de Winkler se fit de nouveau entendre :

- Tous les Russes, sortez des rangs...

Un par un, la tête haute, ils défilaient devant le front des bagnards, sans hâte, avec la fierté des vainqueurs qui vont monter sur le podium.

Une drôle de récompense les attendait, ils le savaient, mais ils avaient l'air de s'en foutre royalement. Ce n'étaient vraiment pas des prisonniers comme les autres, ces Slaves !

Ils avaient même dû impressionner les SS par leur marche majestueuse car alors tout le monde s'attendait à ce que le matraquage se concentre sur eux l'ordre fut donné de les laisser tranquilles...

La décision ayant été prise de renvoyer tous les non-Russes dans les baraques, personne, ce soir-là, ne sut ce que Winkler avait décidé...

Et le lendemain matin, c'est-à-dire trois heures plus tard il y avait même du rab : tous les Russes du Camp Nord qu'une escorte nombreuse et armée comme pour le combat était allée chercher en pleine nuit. Ils étaient maintenant cent cinquante rassemblés devant les cuisines. En carré compact, pour que les mitrailleuses de tous les miradors puissent les faucher d'une même rafale si par hasard ils s'avisait de bouger le petit doigt.

A l'aube les Russes n'avaient toujours pas quitté leur garde-à-vous, des SS mêlés aux kapos se chargeant de réveiller ceux qui tombaient d'épuisement ou de sommeil. Ils y restèrent jusqu'au soir, sans boire, sans manger. Sans parler non plus, mais cela n'était pas utile car on devinait ce qu'ils auraient dit d'une même voix si on les y avait autorisés :

¹⁵ André LACAZE, *le tunnel*, Julliard, 1978, 535 pages, (p 287-290). Déporté de Mauthausen, Kommando du Loibl-Pass. Compagnon de misère de mon père.

« mort aux fascistes ». Et ils auraient sans doute ajouté « Vive la Russie » de préférence à « Vive les Soviets ».

Mauthausen, les avait réclamés, tous, pour les faire griller avec le maximum de publicité. Depuis 24 heures le téléphone avait fonctionné presque sans interruption avec la maison mère et le dialogue entre Winkler et son supérieur n'était pas dur à imaginer :

- Ça dépasse votre compétence, envoyez-les-moi par retour, avait dû dire Zierys. Et c'est pourquoi l'autre avait tellement peur que les kapos déchaînés ne bousillent un type par-ci, par-là, l'empêchant de livrer le contingent annoncé.

Le départ, avec l'effectif complet, coïncida avec l'appel du soir, comme si Winkler avait voulu bien faire comprendre à ceux qui restaient, Polonais et Français en particulier, les deux groupes les plus importants, que les évasions désormais ça ne serait plus dix fusillés pour un de parti, mais tous pour un... le lendemain, Mauthausen fit savoir à Winkler qu'on n'enverrait plus de Russes à Loibl. »

Il y a aussi des évasions qui tournent mal pour les fugitifs. Rattrapés par les chiens des SS qui s'acharnent sur eux, ils sont ramenés au camp et frappés pendant tout le chemin du retour. Ils arrivent les vêtements en lambeaux, le corps et le visage ensanglantés. Ils restent devant le portail toute la nuit, les pieds dans la neige, sans bouger. Le lendemain, ils sont transportés à Mauthausen pour extermination. Sans compter les représailles sur les déportés du camp : sortis de leurs baraquements sous les coups de matraque des Kapos et pendant une heure ou plus, les déportés sont battus à coups de pieds, de matraque ou bien restent des heures immobiles dans le froid sur la place d'appel.

Il y a aussi les réveils à 4 heures du matin à coups de schlague. Les punitions par 25 coups « Fünf und Zwanzig » : le déporté est placé sans ménagement sur un tabouret, à quatre pattes, le ventre contre le siège, les pieds et les mains reposant à terre. Un kapo, avec ses genoux, lui coince la tête, et de ses mains lui bloquent les bras. Commencent les coups de Schlague que les chefs de block comptent en chœur. Quand le kapo donne des signes de fatigue, un autre le remplace pour maintenir la cadence. Les 25 coups peuvent être doublés. Et si le déporté perd connaissance, on lui balance des seaux d'eau glacée. Il y a les corridas du samedi après-midi, la bastonnade du 14 juillet pour les Français mais aussi pour les autres et pas seulement le 14 juillet.



3 - Deux déportés déblayant la neige autour du camp sud. A droite Maurice FELIX (bien identifié par ses camarades déportés) et à gauche, un déporté belge.

La fin de la guerre est proche. Les déportés vont être libres mais pas encore sauvés. Ils se méfient des intentions des SS. Voici ce que raconte mon père à propos de la fin des camps¹⁶ :

Le 4 mai, des bruits, rapportés par un doyen de retour de Mauthausen, courent sur une possible libération du camp.

Le 5, la température est plus douce, sur le chantier, nous ne travaillons pas.

Lundi 7: Après une journée nerveuse, de conversations, d'espairs, une indigne sélection des membres responsables, des policiers pris parmi les anciens favorisés, les girons, les mouchards, les pilleurs de colis, nous quittons le camp, drapeaux en tête... Il faut toujours et encore faire vibrer les masses pour mieux les entourloupiner...

Distribution d'une boîte de bœuf et de deux boules de pain dans un désordre assez dense. Réunion dans les blocs. Rassemblement difficile... Discours etc... l'on quitte le camp à 17 heures escorté de 22 SS... Certains Polonais et encore trop de français, serrent des

¹⁶ Maurice FELIX, Manuscrit intitulé « Guerre 5 ans, 8 mois, 5 jours » Témoignages de Mauthausen.

mains de chefs de blocs, de calots, de SS. de civils... qui nous ont tant martyrisés... Sans commentaires.

Nous montons une dernière fois cette côte, qui nous fut si pénible... Adieux muets mais émus à la petite chapelle, qu'il m'aurait été si agréable de visiter. Arrêts multiples, passages de convois hippomobiles et automobiles allemands... Traversée de notre tunnel, nous prenons pieds sur le sol autrichien.

Marche en désordre et fatigante, c'est une lente mêlée pour gagner les premiers rangs. Des files de fuyards gênent notre progression. Première halte vers 20 heures, nous mangeons en tête à tête, mon vieux camarade Thiriez et moi. Mais pourquoi cette hâte à repartir... Il me faut terminer en marchant. Nos misérables sabots de bois nous rendent cette marche horriblement pénible. L'indigne Juif roumain que le Commandant du camp nous a imposé comme doyen prétend diriger notre expédition ! Nous exigeons l'organiser nous-mêmes, ainsi nous souhaitons marcher de nuit et nous reposer le jour, ce qui ne sera malheureusement pas fait... Haltes multiples car les quelques SS qui nous escortent encore, pour nous permettre de passer les barrages de gendarmerie, grisés de cette liberté, boivent à toutes les auberges. La nuit est venue, l'on se heurte les uns les autres, aussi, contre les voitures, les chevaux qui cheminent près de nous.

Mardi 8. En pleine obscurité, nous nous arrêtons... des gerbes de balles traçantes fusent tout à coup des champs vers les hauteurs en rasant la route... Il serait vraiment stupide de se faire tuer, après tant d'espairs et de souffrances. Je voudrais avec mon vieux camarade, vaillant lieutenant de tirailleurs sénégalais, de l'autre guerre, partir de l'avant, en front de colonne, des SS nous refoulent brutalement, quel dommage que nous ne soyons pas armés... Nous campons près de fermes qui semblent abandonnées... pèle mèle, parfois avec des civils ... nous cherchons de l'eau... Un nouveau combat semble avoir lieu près de la route de Klagenfurt, nous sommes sur celle de Villach... Nos gardes s'opposent à ce que nous progressions, ils ont sans doute raison, il faut le reconnaître... Nous dormons quelques instants dans une ancienne scierie. Au petit jour, nous repartons en bon ordre... Le paysage est plus joli, les montagnes ne nous étreignent plus, nous nous sentons libres ou presque... Nous serions déjà loin sans les insistances de notre comité directeur. Dans un grand champ, nous trouvons une camionnette Citroën ! de la Wehrmacht déjà pillée, nous sommes bien tentés de nous jeter sur les restes, mais les dirigeants français nous exhortent à l'honneur et autres balivernes, nous faisons un service d'ordre, sommes débordés par les Polonais et quelques autres, qui s'en donnent à cœur joie. Schmidt, un des SS tire quelques coups de revolver en terre... Bref nous repartons, les braves gens avec quelques biscuits et bonbons, les autres bourrés à bloc... Moralité ... ! et nous ferons ainsi plusieurs fois.

7 heures le 8, FEISTRITZ : Halte près de quelques villas, des civils ayant prévenu les SS que les partisans viennent de prendre un train SS dans la gare toute proche... Nous en profitons pour faire un peu toilette... Comme nous sommes stupides ! 7 h 40 tout à coup sur les vertes pentes viennent en tirailleurs quelques partisans... enthousiasmés nous nous précipitons vers eux... un de nous désarme le sous-off SS qui s'y prête d'ailleurs, les autres rendent eux-mêmes leurs armes, d'autres ont disparu. Je dois reconnaître que ces SS, les moins mauvais parmi nos tortionnaires, auraient pu depuis longtemps ne pas nous escorter et se mettre à l'abri... Je ne comprends pas pourquoi ils ont obstinément persévéré ! Peut-être comptaient-ils rencontrer les Anglo-Américains et sauver ainsi leur peau... Les partisans se conduisent d'ailleurs en gentlemen, n'ont été brutalisés que 2 fuyards rattrapés... mais certains de mes compagnons de misère n'en font pas ainsi et dépouillent sans vergogne leurs anciens gardes-chiourmes. Dans ce joli coin de verdure, beaucoup d'autres partisans viennent nous voir, ils sont bien équipés, très bien armés et ont une

allure magnifique... Nous leur faisons de chaudes ovations, ainsi qu'aux jolies et crânes partisans... Marseillaise, etc... nous donnons nos petits fanions si ingénieusement confectionnés. Moments inoubliables. Je retrouve un groupe d'amis, qui plus chanceux que moi ont pu cette nuit tromper notre service d'ordre et s'enfoncer plus loin dans le pays... Notre comité directeur obtient des officiers partisans, que des volontaires restent pour combattre les derniers éléments SS et les gardes blancs, éléments fascistes nationaux. Les communistes sont désignés d'office, des patriotes s'y joignent... Il y a un groupe important... J'hésite, est-ce ici ma place... Je ne le crois pas et décide de rentrer avec mes habituels compagnons. Nous formons des groupes de 30. Mon groupe devait être le premier, nous ne passons qu'en 3e position après des Polonais naturalisés français, que je méprise et que je suis outré de voir venir souiller notre sol, car je dois dire que je déteste les Polonais qui en toutes circonstances se sont conduits comme des vandales. Traversée de Feistritz pavoisée. Jolie localité, acclamations... nous prenons la route, on nous promet de trouver un centre de Croix Rouge Américaine à 25 km, nous avons grand faim... Toutefois, la route nous semble bien plus facile.

J'oublie de mentionner que nos nouveaux amis nous ont avisé que notre camp de Loibl-Pass avait été pris 2 heures après notre départ, par les leurs, le commandant tué ainsi que le doyen du camp nord et que les autres bandits seraient exécutés, que nos camarades incapables de marcher, laissés au camp, étaient saufs et déjà en route.

En outre, que 32.000 détenus de Mauthausen avaient été massacrés, que nous devions également être exécutés à notre départ du camp, le Commandant en ayant reçu les ordres et pris les premières dispositions mais que ces préparatifs avaient été éventés par un sous off SS, du Kommando de Neumarkh (dépendant du nôtre) lequel plus brave que les autres avait prévenu les partisans... Ainsi le camp fut cerné par eux le 7 dans la journée, et le Cdt mis en demeure de nous faire partir immédiatement, sous menace de massacre de lui et des siens. Nous ignorions ces détails...

Après le village de Swetschach, à 11 h 45, nous rencontrons une petite colonne de cavalerie motorisée anglaise... notre convoi leur fait une ovation... Ils sont magnifiques et froids, souriant tout de même.

Nous marchons sous la chaleur. A Sta Maria Elend, nous nous recueillons, un camarade et moi dans une église délicieuse. La route est bien mauvaise... Il nous est promis un train à Rosenbach, nous y arrivons rompus par groupe... Notre admirable chef de file, Louis Balsan, met en déroute les artilleurs allemands qui se trouvent là, en exigeant par ordre du Cdt de la colonne anglaise que nous venons de croiser, un train pour notre acheminement. J'ai eu aussi l'occasion d'affirmer aux servants d'une batterie de D.C.A. que Rosenbach était dépassé par les avant-gardes anglaises... en un moment les pièces sont abandonnées, un officier allemand met le feu à sa voiture, s'y introduit et se tue. Quel chaos de munitions, canons, matériel, autour de cette pauvre gare mutilée de Rosenbach. Les enfants jouent autour de ces parcs, quelques accidents sont à déplorer... Nous attendons jusqu'au soir ce train... nous l'aurons fort tard et ne partirons que le 9 au matin. Un petit magasin de coopérative des chemins de fer a été pillé... des français affamés auraient bien voulu y prendre quelques vives, car en dépit des promesses, nous n'avons eu aucuns vivres, mais le service d'ordre s'adresse toujours à notre honneur, nous jeûnons une fois de plus, mais d'autres font le soir et la nuit une razzia... Je ne m'étonne plus que les Polonais me regardent avec ironie, faire cuire un potage Maggi, pour un camarade et pour moi. Nuit dans notre wagon à bestiaux. Nombreuses explosions et tirs de mitrailleuse, au matin nous apprenons que les gardes blancs ont attaqué notre train, étaient disposés à nous massacrer en tant que politiques gaullistes et communistes, mais encore une fois les partisans intervinrent.

Le 9 : grande toilette... Le ciel est gris. Nous sommes infiniment reconnaissants aux partisans d'avoir risqué leur vie pour nous mais pas trace d'un seul... Beaucoup plus d'employés de chemins de fer et de la Wehrmacht. Départ, jolis paysages. Sur la route qui longe la voie, défilent des voitures anglaises.

Faak am See – Finkenstein¹⁷.

Villach. Nous pouvons descendre du train et prendre discrètement contact avec les Anglais... L'après-midi, alors qu'un camion de 4 Tonnes de vivres allemands nous a été donné par les Anglais, seulement une boîte de conserves pour 4 nous est donnée... Nous sommes déçus, pourquoi cette coterie de commission directrice agit ainsi.

Jeudi 10 mai : visite d'un Campement

Vendredi 11 mai : divers officiers anglais. Je sers d'interprète. Départ du transport (Polonais) pour Udine. Charmants policemen anglais

Samedi 12 mai : visite à différents camps. Le Général commandant la 40° prend autre convoi en charge, la précédente unité étant partie.

Dimanche 13 mai : Départ 330 derniers déportés vers Udine. T...- Gorin – Pesche – restons à 6 ... Je suis très content. Vers 13h on nous emmène au H.Q. de la 40 ° à Fellach près Villach. Nous nous installons dans les ex-casernes allemandes. Accueil charmant. Balsan saute déjà dans un camp. Certains SS capturés sont gardés de près et travaillent durement. Touchons tenue anglaise d'Été.

Lundi 14 mai : Dossiers : recherches fatigantes dans les camps. Nous cherchons surtout Hauptsturmführer Winkler, Dr Ramsauer et quelques K° fuhrer. Mais leurs traces sont difficiles à suivre. Il y a tant de prisonniers, ils sont si libres et changent souvent de camp.

Mercredi 16 mai : déplacements. Routes encombrées d'humains, d'armes, de tanks, de voitures, etc.

Klugenfurt. Il y a partout des partisans de Tito mais les Anglais sont sur la Drave. Tunnel méconnaissable.

Jeudi 17 mai : travail au bureau

Vendredi 18 mai : Klagenfurt. E.M. anglais spécialisé dans la recherche de criminels. Après midi, à nouveau Klagenfurt pour prendre 11 français qui doivent partir dans un convoi Croix Rouge Internationale. Il pleut. Mes camarades désirent partir. Ceci me fiche le cafard.

Remarques : En général, les militaires de la 8è Armée n'ont pas eu de permission depuis quatre années et parfois plus. Leur avance a été très difficile, le ravitaillement également. Le matériel est impressionnant, le défilé ne s'arrête pas sur les routes.

Samedi 19 mai : nous sommes en attente du départ. Balsan et Wolff partent en mission. Ils trouvent au camp de St Jacob, chez les partisans, le Dr Ramsauer, Maier, Hetzeler, en tout 25 S.S.

¹⁷ Commune autrichienne du district de Villach

Dimanche 20 mai : vers 9 H, adieux au Gl, départ pour camp Longst...

Vers 11 H arrive un premier camion de la Croix Rouge Internationale. Puis plus tard, le chef de colonne... le départ ne pourra avoir lieu que beaucoup plus tard, lundi, mardi ... ? Nous demandons à rejoindre le H.Q.R.A ce qui est fait immédiatement. Nous sommes très heureux de retrouver notre campement. Lunch, promenade, mais il se met à pleuvoir ».

Voici dans quel état, le lieutenant-colonel anglais, Vladimir PENIAKOFF et ses soldats, partant le 8 mai à la rencontre des Partisans du Maréchal TITO, croisent la colonne de déportés qui se dirigeaient vers Villach¹⁸ :

« ...nous rencontrâmes un groupe de trois cents créatures humaines, pieds nus, vêtues de pyjamas rayés de gris et blanc, têtes rasées, teints couleur de cendre, regards vitreux, os saillants, cadavres qui avançaient par rangs de quatre, traînant péniblement les jambes, dont l'aspect fantomatique conservait un semblant d'ordre militaire. Quand elles furent près de notre convoi que j'avais arrêté, intrigué, des voix rauques s'élevèrent en une espèce de chant, une bourdonnante Marseillaise, guère plus forte qu'un murmure. C'était des prisonniers politiques français. Cet ignoble traitement leur avait été infligé par leurs geôliers allemands dans un camp de concentration haut dans la montagne ».

Le 27 mai rapatriement en France par la Croix Rouge Internationale : Lindau (Bavière), Bâle, Mulhouse, Port d'Atelier (Haute-Saône), Belfort, Chaumont, Troyes et Paris. Nous sommes le 29 mai 1945.

Dans le courant de l'année 1947, mon père rassemble toutes ses forces pour rédiger les témoignages sur ses tortionnaires nazis et les transmettre à l'Amicale des anciens déportés de Mauthausen¹⁹ :

*« Monsieur le Secrétaire de L'Amicale de MAUTHAUSEN
10 rue Leroux PARIS 16*

Cher Camarade,

Ayant été longtemps absent d'Evreux pour m'occuper du transfert du corps de mon Père décédé pendant l'exode, je ne vous fais parvenir que tardivement une partie des témoignages concernant les S.S. et Capos du Kommando LOIBL-PASS.

Je ne vous donne que peu de détails, car je ne relate que ce que j'ai vu ou vécu.

¹⁸ Vladimir PENIAKOFF, My Private Army, Gallimard, 1953. p. 457

¹⁹ Maurice FELIX, Courrier et témoignages, « papier pelure » carboné sous forme dactylographique. Les originaux ont été envoyés au Secrétaire de l'Amicale de MAUTHAUSEN, 10 rue Leroux, Paris 16^e, le 8 août 1947 de la ville d'Evreux. Ces copies ont été envoyées à Monsieur Christian TESSIER, auteur de plusieurs livres sur le camp de déportation MAUTHAUSEN, en charge au sein de l'Amicale de Mauthausen, du Loibl-Pass. Ces copies une fois étudiées par Monsieur TESSIER seront remises par ses soins à l'Amicale qui les confiera aux Archives Nationales. Ces documents rejoindront ainsi ceux des camarades déportés. (07/09/2020)

Je souhaite que ces témoignages puissent vous servir. Je me tiens à votre entière disposition, étant actuellement très libre, pour toute déposition pour tous renseignements qui pourraient aider à faire condamner nos ex-tortionnaires.

Je vous prie d'accepter, Cher Camarade, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Maurice FELIX, 49 rue Vilaine, EVREUX Eure »

« Je soussigné, Maurice FELIX, demeurant actuellement à EVREUX, 49 rue Vilaine, ex-déporté au camp de MAUTHAUSEN Kommando de LOIBL-PASS, sous le N° 28044, déclare sur l'honneur ce qui suit :

BIPP Fridolin doyen du camp sud

D'une brutalité légendaire, frappe jusqu'à l'évanouissement un grand nombre de déportés, les noms de quelques-uns me viennent à la mémoire (Jean SAUVAGE de Franceville – Pentecôte 1943 – GIER, coiffeur –Pentecôte 1943 – un camarade de Pithiviers qui se meurt actuellement des suites des mauvais traitements endurés et tant d'autres.

BIPP organisa des corrections à coups de caoutchouc 14 juillet, 31 juillet 1943 etc. Il martyrisa un Polonais évadé puis repris qui fut envoyé à Mauthausen par la suite pour exécution.

Il contraignit par ses persécutions certains jeunes à la pédérastie.

Il vola le ravitaillement et il faut avoir eu faim comme nous l'avons ressenti pour connaître l'exacte valeur du moindre bout de viande ou de pain.

Il vola à peu près tout ce qui pouvait subsister de nos colis déjà si éprouvés par leur passage à Mauthausen et dans les mains des S.S. du camp.

Bipp s'était fait la créature des S.S. et exécutait avec des inventions de son choix tous les ordres des S.S.

IFKOWIC RUDOLPH CAPO CIVIL surnommé NIMBUS Employé de la HOCH und TIEF BAU AKTIENGESELLSCHAFT RENNGASSE WIEN Autriche

Comme contremaître, IFKOWIC, nous contraignit à un tel travail que beaucoup d'entre nous en garde les traces (maladies de cœur etc.) Il nous fit faire des heures supplémentaires et nous fit souvent travailler le Dimanche.

Les Kommandos qui dépendaient de sa surveillance étaient considérés comme les plus défavorisés.

ZIEGLER FRITZ CAPO CIMENT

Type de l'allemand épais, brutal et lâche, pour complaire aux contremaîtres civils, nous faisait travailler sans mesure, par exemple à transporter des sacs de ciment pendant qu'il volait ce que les civils apitoyés par notre misérable condition, apportaient pour nous.

Je fus avec beaucoup d'autres en butte à ses mauvais traitements.

STILP MAX CHEF DU BLOC 5 SUD

.... fut capo lors de l'établissement du camp sud en 1943, il frappa avec sauvagerie les déportés sous ses ordres.

Je fus personnellement brutalisé par STILP lorsque je travaillais au terrassement du camp des civils (Eté 1943)

*Son adresse était alors,
BAD KOENIGSWART
SUDENTENLAND (Tchéco-Slovaquie)*

BRUCKNER RUDOLH Doyen du camp Nord

Sombre brute voleur et alcoolique, Bruckner saisissait toutes les occasions pour frapper, sur les rangs, dans les blocs aux distributions de hardes, la nuit lorsqu'après avoir bu avec le rapport führer il voulait un peu de distraction.

Il m'a durement frappé lors d'un nocturne contrôle de poux, il fut trouvé deux de ces parasites dans ma chemise ramassée avec toutes les autres. Il m'a également frappé, une nuit alors que je dormais, la tête sur mon tricot roulé (ceci constituait le délit). Bien entendu ces sévices ne m'ont pas été réservés, mais font partie de mesures presque générales.

N'étant resté au tunnel Nord que durant l'Hiver 1944-1945 période pendant laquelle il n'y eut pas d'exécutions au Nord, je ne peux pas donner de précision sur la part que prit Bruckner dans les exécutions précédant cette période.

S.S. OBERSCHARFUHRER BUCHLER

Avant d'être Kommando Fuhrer à la place Sud, Buchler, dirigea longtemps des Kommandos extérieurs, notamment le Kommando BECK. Ayant presque toujours fait partie de ces Kommandos, j'ai eu la malchance de bien connaître Buchler, personnage lunatique lâche, tout dévoué aux ordres des civils, nous forçant à exécuter par tous les temps des travaux bien au-dessus de nos forces et dans des conditions très souvent dangereuses. Je me souviens de terrassements à flancs de rocher, au cours desquels des éboulements blessèrent plusieurs d'entre nous.

BUCHLER n'osait guère frapper, à moins que ce soit dans l'ombre propice du tunnel à la faveur d'un transport quelconque. Mais il faisait frapper par ses sous-ordres. J'ai personnellement été souvent frappé par son estimé capo BECK, par L. Feldsberg etc.

BUCHLER m'avait spécialement pris en haine, pour mon évidente mauvaise volonté au travail, l'insistance de mon regard, mes réparties (puisque j'ai l'immense avantage de parler sa langue) et ma facilité à capter l'attention des sentinelles par mes propos, il me le prouva par ses injures ses mauvais traitements et les travaux les plus durs.

Durant l'hiver 44-45, alors que j'étais au tunnel Nord, j'ai entendu dire que BUCHLER s'était particulièrement distingué par sa dureté et sa cruauté, peut-être ainsi gagna-t-il ses galons d'oberscharfuhrer.

S.S. UNTERSCHARFUHRER GOGEL HANS **premier Rapport fuhrer Sud**

De sinistre mémoire, malgré son départ au début de l'Eté 44, par son arrogance, sa brutalité, le machiavélisme de ses inventions, frappait sans raisons à tous moments. Fut l'instigateur de longs et pénibles rassemblements supplémentaires, de corvées, de bastonnades (14 juillet 1943) pentecôte 1943 et j'en oublie. Frappait les chefs de blocks

pour des peccadilles de casernement, en leur recommandant de nous rendre au centuple, ce qui était trop exactement exécuté.

M'a frappé sauvagement à coups de poings au visage et à coups de pieds au corps alors que je sciais du bois un dimanche de l'Automne 43.

Lors d'une corvée chez les gendarmes, GOGEL m'a d'un magistral coup de pied, fait tomber du haut d'un talus sur un chemin empierré où je ne me suis, par miracle, qu'écorché les mains.

Les témoignages de ses brutalités doivent être innombrables.

N'ayant pu, à cette époque particulièrement difficile, prendre des notes, je ne puis donner aucune précision sur les meurtres dont il s'est rendu coupable.

WINKENS FRITZ OBERCAPO SUD

La brute la plus bestiale rencontrée de toute ma vie.

Ex-exécuteur de la carrière de MAUTHAUSEN, fut grâce à cette référence le premier Obercapo des travaux du tunnel.

Je ne peux également pas donner de précisions sur les meurtres auxquels il prit part, n'en ayant qu'entendu parler par mes collègues, c'est-à-dire non rattachés aux travaux du tunnel.

Toutefois lors de l'établissement des camps (déportés, S.S., Civils requis) j'ai été frappé par lui sans motif, pendant le travail à de très nombreuses reprises, ceci en 1943 et 44. Qui n'a pas été sa victime, à part ses mignons. Par exemple le 31 juillet 1943, coups de caoutchouc sur la tête. Il emmenait les déportés dans une petite cabane pour leur infliger 25, 50, 75 coups de trique.

WINKENS était notre terreur même des plus endurcis. Son départ rendit notre pauvre sort infiniment plus supportable.

WILHEM FELTEN capo kommandos extérieurs puis chef de bloc Nord Surnommé Willy

Habitant : STIRRING WENDEL – HABSTERDICK bei FORBACH

Né en Alsace, haïssait les Français et les traitait en conséquence. Même au moment de la débâcle allemande opta pour nos oppresseurs.

BECK JOSEPH capo kommandos extérieurs

Parti à Mauthausen en Novembre 44, rentré en France depuis. Né aux environs de SIERK

La créature du kommando fuhrer BUCHLER en particulier et de tous les Allemands en général, nous frappa pour complaire à ses maîtres et garder sa place de capo, pratiqua le chantage aux colis ou nous obligeait aux besognes les plus pénibles. Vola également dans les colis.

Ces individus étaient les égaux des pires allemands et il m'est infiniment pénible de penser qu'ils ont repris leur place en France et que leurs méfaits restent impunis.

HAUPTSTURMFUHRER WINKLER Jakob

Le Hauptsturmfuhrer Jakob Winkler, commandant du camp de travail forcé du Loibl-Pass, depuis fin 1943 jusqu'au 7 mai 1945, sous des menaces variées, allant jusqu'à

celles de mort, d'ailleurs à divers reprises exécutées, contraignit les déportés de son lager à un travail qu'il est difficilement possible maintenant de s'imaginer, dans des conditions incroyables de froid (-35°) de sous-alimentation et de mauvais traitements.

Ce commandant, ne veilla pas, comme c'était son devoir, à la juste répartition du maigre ravitaillement destiné à notre subsistance, au contraire, il toléra le vol à tous les échelons et organisa également avec ses sous-ordres militaires et les doyens, secrétaires et interprètes du camp, le pillage systématique des quelques colis, qui au travers de Mauthausen, purent parvenir jusqu'à nous.

Jakob WINKLER, n'ignorait pas les sévices, auxquels se livraient les « cadres » du camp, tant allemands, polonais que français. Il fit martyriser certains détenus, ordonna l'exécution, sous prétexte de tentatives de fuite de quelques-uns et frappa lui-même (exemple : Cambournac, Herblay)

Des exécutions : Kurt Windt (17/9/43), Haluska (15/9/43), Majchrowicz (1/11/43), Prospisil (2/11/43), Thierry (27/11/43), GUKORSKI (3/1/44), KRUK (8/2/44), FRYE (19/2/44), TSOTSORIYA (18/5/44), FILIPOV (25/5/44), MALYSCHOSKOW (30/5/44), CHUDIK (14/10/44), TORUNSKI (1/12/44), LAU (26/1/45), les 9 dernières peuvent lui être imputées et pour des motifs inexistantes ou très futiles. En outre sur les 19 décès (accidents, maladies, piqûres) beaucoup survinrent sous son commandement.

Ayant pu me maintenir la plupart du temps dans les Kommandos extérieurs, j'ai bien souvent transporté du bois près du BUCHER (petit crématoire de notre camp) situé un peu en contre bas sur le côté sud ouest (quatre pans de mur et quelques bouts de rails) et ceci, quelques heures avant d'apprendre un décès, ce qui ne laisse subsister aucun doute sur la préméditation certaine des exécutions.

Ayant toujours, en dépit de nos misères, gardé l'habitude de regarder dans les yeux mes interlocuteurs, j'ai été rapidement repéré par le « Commandant » qui n'a pas manqué une occasion de manifester son « antipathie ». Ainsi en Septembre 1944, en dépit de ma faiblesse consécutive à une sérieuse pneumonie et à un très grave phlegmon, et de ma qualité de pionnier (1° contingent) j'ai été envoyé au camp NORD, où j'ai beaucoup souffert durant l'Hiver 1944-1945.

Quelques jours après le départ de notre camp, j'ai été sollicité par des officiers anglais pour visiter les camps de prisonniers allemands, en vue de retrouver nos S.S. Ainsi, un peu plus tard, avec 5 autres camarades (L. Balsan, G. Charlet, C. Garnier, Wolf, De Sauvage) également restés à l'Etat Major du Général REID 78° Cie de la 8° Armée Britannique, nous avons eu la satisfaction d'arrêter ou de faire arrêter par le Capitaine DAWSON, une quarantaine de nos S.S. dont le Docteur RAMSAUER, et de retrouver la trace du commandant WINKLER, arrêté peu après mon retour, et d'établir les premiers dossiers, laissés aux mains des Anglais. »

La dénonciation

Revenons en février 1943 au Havre, auprès de Louise FELIX (mère) et d'Yvonne FELIX (sœur). Après l'arrestation de Maurice, Yvonne, ayant appris que son frère avait été dénoncé par un de leurs voisins, s'efforça avec quelques membres de la police, d'obtenir des précisions. Un mois après l'arrestation de Maurice, les langues se délièrent et Yvonne eut connaissance du nom du présumé dénonciateur. Cet individu aurait aussi dénoncé Messieurs SIMON et REBEUF. Sur le conseil de Monsieur DEVILDER, Secrétaire général à la Mairie de Sainte-Adresse, Yvonne en informa le Commissaire de la Police et de la Sûreté²⁰. Une enquête fut discrètement menée par un inspecteur²¹, dont les résultats étaient défavorables au présumé dénonciateur tant au point de vue politique, qu'au titre de chef d'ilôt de défense passive et d'activités pro-allemandes. L'inspecteur qui avait mené l'enquête dit confidentiellement à Mlle FELIX que l'affaire, était étouffée sur l'ordre de la Gestapo. Le sous-préfet²², qu'Yvonne avait rencontré, lui confia que la personne en question était dans les meilleurs termes avec la Gestapo. Il est important de signaler que le présumé dénonciateur avait été en procès avec la famille FELIX au sujet d'une parcelle du jardin potager dont il ne voulait pas rendre la jouissance. Après l'arrestation de Maurice, cette personne évitait la famille, ne venant plus lui-même payer son loyer comme il en avait précédemment l'habitude²³.

Tout porte à croire que ce dénonciateur était un gestapiste français pour être ainsi protégé par la Gestapo et par conséquent intouchable. Quelles étaient ses motivations, était-il fasciné par le nazisme, ou bien envieux, malfaisant, attiré par l'argent ? Comme le raconte Philippe AZIZ dans son livre « Tu trahiras sans vergogne », les agents délateurs et indicateurs étaient dédommagés par la Caisse de la « Reichshauptsicherheitsamat » selon un barème fixé : dénonciation de juifs, 1 000 Francs ; celle d'un gaulliste ou d'un communiste, 3 000 Francs ; un renseignement amenant la découverte d'un dépôt d'armes, 5 000 à 30 000 Francs²⁴.

Les deux autres personnes arrêtées en même temps que mon père, ne sont pas revenues de Mauthausen²⁵ :

- Désiré REBEUF, né le 10/09/1891, matricule 28468, habitant Sainte-Adresse et travaillant quartier de l'Eure. Secrétaire-adjoint au syndicat des voiliers. Parti de Compiègne le 20 avril 1943 et arrivé dans le camp de Mauthausen le 22 avril, il succomba au camp annexe de Schlier-Redl Zipf le 19 janvier 1944, dans sa 53^e année. Une plaque honore sa mémoire boulevard Mouchez au Havre.

- Lucien SIMON, né le 27/09/1890, matricule 28541, habitant Sainte-Adresse, de profession Débitant. Parti de Compiègne le 20 avril 1943 et arrivé dans le camp de

²⁰ Monsieur DARLET, commissaire de Police, rue Michel Yvon, remplaçant Mr le Commissaire HEBERT (Police de la Sûreté, Hôtel de Ville du Havre)

²¹ Monsieur J. RANNOU, inspecteur des renseignements généraux au Havre

²² Monsieur GUERIN, sous-préfet (source double courrier Maurice FELIX, le 15 décembre 1945)

²³ Maurice FELIX, courriers adressés au Tribunal Militaire de Metz en décembre 1945.

²⁴ Philippe AZIZ, Tu trahiras sans vergogne, Editions Arthème Fayard, 1970, p. 16

²⁵ Source : site internet monument-mauthausen.org

Mauthausen le 22 avril, il succomba au camp annexe de Schlier-Redl Zipt le 30 mars 1944, dans sa 55^e année.

Au 9 rue du Carrousel, depuis le 26 septembre 1940, les troupes allemandes sont déjà installées dans la maison des gardes. En Août 1943, le grand garage situé à l'angle du 9 rue du Carrousel et de la rue Henri Marin est réquisitionné par l'Armée Allemande pour l'attribuer à la Maison Gaillard & Co, dont les bureaux sont boulevard de Strasbourg, ayant besoin d'un grand local pour stationner plusieurs véhicules. Enfin ce fut le tour de la propriété tout entière d'être réquisitionnée, potager compris²⁶. Le 5 février 1944, Louise et Yvonne partent de la villa. Elles ont organisé le déménagement très rapidement et s'en vont à Evreux rejoindre les deux autres sœurs de Maurice. Les Allemands font évacuer toute la zone située entre la falaise et la rue Reine Elisabeth.

A son retour de déportation, Maurice vit à Evreux avec sa mère et sa sœur aînée. A Sainte-Adresse, le 9 rue du Carrousel est partiellement occupé par la famille de Jacques TOURNANT, architecte et bras droit de Monsieur PERRET. Des travaux de réhabilitation sont prévus pour aménager la maison en trois appartements. La vie reprenant son cours, Maurice cherche un travail en attendant d'être rappelé par la Compagnie Générale Transatlantique. La flotte a été détruite, les ports français ont leurs quais dévastés et leurs chenaux encombrés d'épaves. La reconstruction de la flotte va demander un certain temps. Son beau-frère CHAUVIN va lui trouver un poste pour quelques mois dans les bureaux des Ponts-et-Chaussées d'Evreux.

L'affaire qui l'oppose à son dénonciateur n'avance pas. Maurice entreprend d'écrire au Service des Crimes de Guerre, à Paris :

« Evreux, le 23 Août 1948

Mademoiselle LAVERGNE, service des Crimes de Guerre, F.N.D.I.R.

61, rue Boulainvilliers, Paris 16^e

Mademoiselle,

Me recommandant de Monsieur Albert FORCINAL²⁷, je me permets de soumettre à votre compétence les faits suivants.

Arrêté par la Gestapo, à Sainte Adresse, le 26 février 1943, à la suite d'une dénonciation, déporté à MAUTHAUSEN (Mle 28044), mes soupçons s'étaient déjà portés sur un de nos voisins dont la conduite à l'égard des Allemands avait attiré notre attention.

A mon rapatriement, fin mai 1945, ces soupçons se trouvèrent confirmés par la déclaration écrite du neveu de mon présumé dénonciateur.

Aussitôt que ma santé le permit, j'entrepris des démarches près du Procureur de la République, au Havre, puis près de la Police de Sécurité du territoire, à Rouen. Après une longue enquête, et malgré une nouvelle déposition orale conforme à la première, un inspecteur m'avoua n'avoir aucune chance d'obtenir des aveux de mon dénonciateur, faute d'une commission rogatoire. Il me conseille de m'adresser au Commissaire du

²⁶ Copie des questionnaires relatifs aux immeubles occupés en totalité par l'Armée Allemande. Archives de la ville de Sainte-Adresse.

²⁷ Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et aux Victimes de Guerre, gouvernement Paul Ramadier, puis député (républicain-socialiste, USR puis UDSR de l'Eure)

Gouvernement, près le Tribunal Militaire de la 2^e Région. Je suivis ce conseil. Aucune suite n'étant donnée à cette affaire, je me permets, Mademoiselle, de la soumettre à votre haute attention.

Il m'est pénible que les autres victimes de cette dénonciation, morts en déportation, et mes propres souffrances, ne soient pas vengées.

Je mets tout mon espoir en votre bienveillante attention,

Et, vous prie, Mademoiselle, d'agréer, l'expression de mon profond respect.

Signé : Maurice FELIX »

A la suite de ce courrier, mon père reçoit une convocation du juge d'instruction militaire de Metz le convoquant dès son retour de navigation à comparaître au greffe du Tribunal de Metz pour y déposer en personne sur les faits relatifs à l'affaire contre X. Cette convocation a été remise en main propre par la gendarmerie au domicile d'Evreux, à « Madame Mère », Maurice étant en mer.

Maurice répond à cette convocation, du Havre en date du 1^{er} décembre 1948.

« à Monsieur le Capitaine PIROT, juge d'Instruction Militaire, Tribunal Militaire METZ

Mon Capitaine,

Au retour d'un long et pénible voyage, je reçois votre assignation en témoignage, transmis par ma famille.

Désireux d'éviter une absence assez longue, qui, conformément aux règlements de la Marine Marchande et de la Cie Gle Transatlantique, entraînerait mon débarquement du S.S. « ROUEN », mon remplacement et les aléas de la disponibilité et d'un autre embarquement plus ou moins éloigné, je me permets de vous demander s'il ne serait pas possible que la déposition concernée soit reçue par un organisme de justice militaire plus proche, par exemple à Rouen ou Paris.

Dans l'absolue négative, je vous prie, Mon Capitaine, de bien vouloir fixer une date à votre convenance (exception faire de 10-11-12 décembre : préparation solde de l'équipage), à laquelle je me rendrais à Metz.

D'autre part, il me serait d'un grand secours, d'être informé du procès dont il s'agit, afin de regrouper mes souvenirs, ma santé médiocre ayant une répercussion déplorable sur ma mémoire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Mon Capitaine, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signé : Maurice FELIX, à bord du S.S. « ROUEN »

Cie Gle Transatlantique - LE HAVRE (Seine Inf.)

Domicile légal : EVREUX (Eure), 49 rue Vilaine

Ex-déporté, Mauthausen 28044 »

L'audience a eu lieu et mon père envoie de nouveau un courrier au Capitaine PIROT, daté du 29 janvier 1949 :

« *Mon Capitaine,*

En vous remerciant du bon accueil que vous avez bien voulu me réserver lors de ma convocation à vos bureaux, je me permets de vous demander de bien vouloir surseoir encore un peu au classement de l'affaire qui m'opposait à Mr X²⁸, contre lequel l'accusation de son neveu, reste sans effet. J'espère obtenir une autre accusation qui retirerait à mon présumé dénonciateur, le bénéfice du doute.

Je serais si heureux de contribuer, pour une modeste part à l'importante épuration, sans laquelle, je crois, il ne peut rien être entrepris de bon, en notre florissant, mais bien mal dirigé pays.

Veillez agréer, Mon Capitaine, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signé : Maurice FELIX, Ex déporté à Mauthausen, Mle 28044

A bord du S.S. ROUEN, Cie Gle Transatlantique, LE HAVRE »

Monsieur X en question, a-t-il été inquiété ? L'état d'esprit de l'époque, était de tourner la page et d'aller vers un renouveau. Maurice est revenu vivant de la déportation, d'autres n'ont pas eu cette « chance » a-t-il dû entendre. La plupart des citoyens français n'avaient pas la moindre idée des souffrances, des horreurs et des privations endurées par les déportés.

Comme le soutient dans les colonnes du journal « Le Monde », Jean CAYROL, déporté à Mauthausen, à propos de la polémique dès la sortie en 1956 du film d'Alain RESNAIS « Nuit et Brouillard », film commandé par le Comité d'histoire de la Seconde Guerre Mondiale à l'occasion du dixième anniversaire de la libération des camps de concentration et auquel il apporta son concours dans l'écriture du texte :

« La France refuse d'être la France de la vérité, car la plus grande tuerie de tous les temps, elle ne l'accepte que dans la clandestinité de la mémoire (...). Elle arrache brusquement de l'histoire les pages qui ne lui plaisent plus, elle retire la parole aux témoins, elle se fait complice de l'horreur. »

Egalement comme l'indique un ancien officier des services secrets français à Philippe AZIZ²⁹, auteur du livre « Tu trahiras sans vergogne » : « *La Gestapo française est un horrible épisode. Il faut l'oublier, pour l'honneur de la France, pour la dignité de la nation. C'est une page affreuse de notre histoire. Il ne faut pas écrire cela. A quoi cela servirait-il ?... Il faut oublier, oublier.* »

C'est sans doute pour cette raison, que toutes les traces de la dénonciation et de l'arrestation de mon père furent détruites. Dossier vide dans les archives de Sainte-Adresse et aucune mention sur sa fiche militaire concernant la période de février 1943 à mai 1945.

²⁸ Dans ce courrier, le nom apparaît clairement.

²⁹ Philippe AZIZ, Tu trahiras sans vergogne, Editions Arthème Fayard, 1970, p. 18

OUBLIER, mais pouvons-nous oublier nos morts, nos déportés, leurs souffrances et admettre l'injustice et l'impunité ? Le dossier sera refermé au nom de la paix des peuples et de l'honneur de la patrie. Nous ne parlerons plus de cette affaire. Monsieur X vivra jusqu'en 1969, ni arrêté, ni jugé.



5 - Carte de déporté politique établie en décembre 1954.

A propos de cette carte de déporté politique :

« La législation française a prévu deux statuts à l'intention des personnes ayant été déportés ou internés.

1. le statut des déportés et internés résistants institué par la loi n° 48-1251 du 6 août 1948, codifiée sous les articles L. 272 et suivants du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ;
2. le statut des déportés et internés politiques institué par la loi n° 48-1404 du 9 septembre 1948, codifiée sous les articles L. 286 et suivants du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Le statut des déportés et internés résistants est ouvert à toute personne qui, ayant œuvré pour la cause de la Résistance française, a été arrêté, internée et (ou) déportée, à la condition expresse que la cause déterminante de leur internement ou de leur déportation soit un acte qualifié de résistance à l'ennemi³⁰. »

Sur le site gouvernemental de « Mémoire des Hommes », mon père est répertorié au Service historique de la Défense, Vincennes, chapitre des Titres, homologations et services pour faits de résistance sous la cote : GR 16 P 220147, comme faisant partie de la résistance intérieure française (RIF) appartenant à un mouvement isolé.

³⁰ Source : site www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr



7 - Mon père, tel que j'en ai le souvenir (début des années 1960)



6 - Repas entre collègues du « bord »

Dernier voyage sur le « COLOMBIE » du 25 septembre 1963 au 18 janvier 1964. Le 27 janvier, c'est le départ de la Transat et la lente descente aux enfers.

Le 25 octobre 1970, à l'Hôpital Flaubert, au Havre, Maurice ferme les yeux pour toujours. Deux semaines après le décès de mon Père, c'est au tour du Général DE GAULLE de fermer les yeux. Coïncidence pour mon père arrêté pour des activités gaullistes.

Epilogue

Cet itinéraire de vie de Maurice, mon père, s'est ancré principalement sur la déportation, période de vingt-sept mois qui ont chaviré sa vie, son retour en France, au Havre, dont le centre-ville a été complètement détruit, la rupture puis le retour à la maison de sa jeunesse au 9 rue du Carrousel à Sainte-Adresse, symbole des jours heureux d'avant-guerre et sa nouvelle vie de chef de famille dans ce lieu familial endommagé, transformé et tellement hanté de douloureux souvenirs.

Redevenir comme tout le monde tout en surmontant les cauchemars de la déportation, les douleurs exprimées par le corps qui a tant souffert, la culpabilité de s'en être sorti vivant alors que d'autres ne sont jamais revenus, ce goût amer de l'injustice et celui de ne pas être compris dans une France qui veut oublier ces années noires en occultant les pages d'une histoire nationale douloureuse et parfois trop honteuse. « Plus jamais ça ! » nous dirons les défenseurs du « devoir de mémoire » mais sommes-nous capables de lutter contre les attitudes de haine ou d'exclusion ?

Je rends hommage à mon père pour son courage, son sens du devoir, sa droiture et sa discrétion. Désirant que son nom ne disparaisse pas complètement, j'ai adressé à Monsieur le Maire de la ville, au moment du renouvellement du cinquantenaire de la concession familiale, un courrier motivant ma demande d'hommage.

Quelques interrogations

Sur les activités de mon père pendant la période 1939-1945

A fait toute sa carrière à la Compagnie Générale Transatlantique de 1935 à 1964, soit 28 ans et demi. A bénéficié d'une retraite de la marine marchande. Ces 28 ans et demi prennent en compte l'interruption de 26 février 1943 au 29 mai 1945. Retour à la Compagnie Générale Transatlantique le 29 janvier 1947 et à la navigation en tant qu'écrivain sur le Mortain le 31 mars 1948.

Aucun élément, aucun indice sur son statut de représentant ou de clerc de notaire pendant cette période. Etait-ce plutôt une couverture ?

Après sa démobilisation en août 1940 jusqu'en février 1943 : aucune information sur sa vie, ses activités, ses ressources. Quid des années 1941 et 1942 ? Sur la fiche de la Transat, à propos des renseignements militaires, mention de « réseau A.V du 29 juillet 1942. Ai retrouvé dans les documents de mon père, la première page du « Petit Havre » en date 28 mai 1940 avec la mention manuscrite de la main de mon père : Jour de mon départ de Ste Adresse.

A fait plusieurs naufrages (informations communiquées par mon frère) : quelles périodes, sur quels bâtiments ? Aurait-il continué de naviguer pendant sa mobilisation ? ou après. Le bruit courait dans la famille FELIX que mon père était sur le « Champlain » lorsque celui-ci fit naufrage en heurtant une mine allemande en Juin 1940 au large de la Pallice (La Rochelle). Après consultation du dossier du naufrage du Champlain à l'Association de la French Line au Havre, je n'ai pas vu le nom de mon père sur la liste de l'équipage. Sur son relevé de voyages remis par l'ENIM de Paimpol, mon père était mobilisé. Le « Flandre » réquisitionné par la Marine Nationale à partir du 23 février 1940 puis remis aux Allemands le 6 août 1940, est victime d'une mine magnétique au large du Verdon et coule. Le « Colombie » est réquisitionné par la Marine nationale comme croiseur auxiliaire le 17 novembre 1939. Il est dérquisitionné en septembre 1940 et rendu à la marine marchande. En 1941 il effectue deux voyages de rapatriement de troupes françaises de Syrie sur Marseille puis désarme à Bône (Algérie). Endommagé par bombe le 13 novembre 1942 au cours d'un bombardement allemand sur le port, il gagne ensuite Alger puis Dakar³¹.

Sur sa fiche militaire : aucune mention de déportation bien que réformé définitif par plusieurs commissions de réforme en 1947 & 1950. Sera dégagé de toutes obligations militaires le 15 octobre 1959. Pourtant les conséquences de la déportation ont contribué à sa réforme définitive. Remarques sur cette fiche : Inscrit sur le rôle d'équipage d'un navire pratiquant une navigation lointaine, est en cas de mobilisation, maintenu provisoirement sur ce bâtiment (Art 79 Instruction du 29-7-1926)

Campagnes : zone de l'intérieur CS du 9.11.39 au 25.5.40 ; zone des armées CD di 26.5.40 au 25.6.40 ; France sur pied de guerre CS du 26.6.40 au 9.8.40.

³¹ Jean-Yves Brouard, Guy Mercier, Marc Saibène, LA MARINE MARCHANDE FRANCAISE 1939-1945, Editions JYB Aventures, septembre 2009, 240 pages, p. 53

Dossier vide aux archives de Sainte-Adresse sur son arrestation, son internement à Compiègne puis sa déportation en Allemagne tout comme Monsieur Devilder.

Vide aussi aux archives de l'association french lines au Havre. J'ai réussi à avoir son historique de carrière par le centre national des archives de l'ENIM de Paimpol. (établissement national des invalides de la marine) qui a servi au comptage de ses annuités pour le calcul de sa retraite.

Bibliographie

Philippe AZIZ, *Tu trahiras sans vergogne*, Editions Fayard, 1970, 281 pages

Louis BALSAN, *Le ver luisant*, Gaignault Editeur, 1973, 147 pages

Marthe BARBANCE, *Histoire de la compagnie générale transatlantique, un siècle d'exploitation maritime*, Ed. Arts et métiers graphiques, 1955, 429 pages.

Jean-Yves BROUARD, Guy MERCIER, Marc SAIBENE, *La Marine Marchande Française 1939-1945*, Editions JYB Aventures, 2009, 240 pages

Jean CAYROL, *Nuit et Brouillard*, Editions Fayard, 1997, 114 pages

Gaston CHARLET, *De retour des bagnes nazis : interview publié dans le Populaire du Centre*, du 19 juin à 24 juillet 1945, les Editions Ouvrières et Socialistes du Centre, 1945, 32 pages

François HAUGUEL, Patrick PESLIER et Aymeric PERROY, *Mémoire de la French Lines, Quand les transatlantiques partaient du Havre*, Editions PTC, 2006, 95 pages.

André LACAZE, *le tunnel*, Julliard, 1978, 535 pages

Jean LEGOY, *Le peuple du Havre et son Histoire 1914-1940 Croissance et crises*, Editions de l'Estuaire, 2002, 361 pages.

Vladimir PENIAKOFF, *My Private Army*, Gallimard, 1953, 460 pages

Christian TESSIER et Daphné DEDET, *Du Loibl-Pass à la Brigade Liberté*, Préface de Michel FABREGUET, la clé du chemin, 2015, 256 pages.

Ville de Sainte-Adresse, Maury Imprimeur, 1997, 141 pages

www.campmauthausen.org

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Archives départementales 27, 76

Archives municipales de la ville du Havre et de la ville de Sainte-Adresse.

Archives privées

Maurice FELIX :

- Manuscrit « *Arrestation* » Témoignages de Mauthausen.

- Manuscrit « *Guerre 5 ans, 8 mois, 5 jours* » Témoignages de Mauthausen

- copie du courrier et témoignages sur « papier pelure » sous forme dactylographique. Les originaux ont été envoyés au Secrétaire de l'Amicale de MAUTHAUSEN, 10 rue Leroux, Paris 16^e, le 8 août 1947 de la ville d'Evreux

- copie des courriers adressés au Tribunal Militaire de Metz en décembre 1945.

--ooOoo--